

# ARKÉA FOCUS - ARTIFICIAL INTELLIGENCE

## INVESTIR DANS LE POTENTIEL DES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES



**GAMME  
ARKÉA  
FOCUS  
THEMATIC**

- ▲ **Éligibilité** : Assurance-Vie et Comptes-Titres.
- ▲ **Ce produit présente un risque de perte en capital et sa liquidité n'est pas garantie.**
- ▲ **Catégorie d'investisseurs** : professionnels et non professionnels.
- ▲ **Durée de placement recommandée** : 5 ans minimum.
- ▲ **Classification SFDR** : Article 8<sup>(1)</sup>

**Document à caractère publicitaire, non contractuel.**

L'investisseur est invité à se référer au prospectus et document d'information clé du fonds Arkéa Focus - Artificial Intelligence avant de prendre toute décision finale d'investissement.

La stratégie d'investissement comporte des limites méthodologiques. Pour plus d'informations, merci de vous référer au prospectus, partie "1) Descriptions des stratégies utilisées".

# LA GAMME ARKÉA FOCUS THEMATIC

“La gamme actions “Arkéa Focus Thematic” est composée de fonds **actions thématiques** qui **investissent sur des transitions plus responsables**.

La clé d'innovation de la gamme de Arkéa Focus Thematic réside dans sa **gestion active, associant les convictions de l'équipe de gestion à la puissance des outils quantitatifs** pour investir de manière avisée dans des sociétés plus **Responsables et Leaders**, créatrices de valeur sur le long terme.”

Olivier Nobile, Responsable du pôle quantitatif



## GAMME ARKEA FOCUS THEMATIC : INVESTIR SUR LES TENDANCES STRUCTURELLES

Un fonds faisant partie intégrante des thématiques **transverses\*** et **multi sectorielles investissables** identifiées par nos gérants dans un **large univers géographique**.



**L'ÉCONOMIE  
EUROPÉENNE**



**LE BIEN ÊTRE  
HUMAIN**



**L'INTELLIGENCE  
ARTIFICIELLE**



**LA  
BIODIVERSITÉ**

\* Chaque thématique est traitée distinctement dans un fonds de la gamme Arkéa Focus Thematic.

# LE FONDS ARKÉA FOCUS – ARTIFICIAL INTELLIGENCE

“Depuis 2020, le domaine de l’IA a fait un bond en avant significatif, devenant un secteur incontournable dans les technologies.

Arkéa Focus – Artificial Intelligence a pour objectif de **participer et profiter de la dynamique des intelligences artificielles, vecteur de potentielle croissance importante pour les fournisseurs de solutions et de potentielle optimisation de productivité pour les utilisateurs.**”

Aurélio Rodriguez, Responsable Gestion Quantitative

Le fonds ne garantit pas que les sociétés sélectionnées ont un lien significatif direct avec l’intelligence artificielle. Il est ainsi susceptible d’investir, sans que cette liste soit exhaustive, dans des sociétés (i) qui n’ont pas nécessairement réalisé d’investissements significatifs dans le domaine de l’intelligence artificielle, (ii) dont l’activité et incidemment le chiffre d’affaires ne sont pas liés au développement de ce secteur, ou (iii) ne s’appuyant pas nécessairement sur l’intelligence artificielle dans le cadre de leurs activités. La décision d’investir tient compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du placement collectif, tels que décrits dans son prospectus ou dans les informations à communiquer aux investisseurs.

## RISQUES\*

- ▲ Perte en capital : Le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué.
- ▲ Risque actions : Baisse de la valeur du fonds si les marchés actions baissent.
- ▲ Risque lié à l’engagement sur des instruments financiers à terme.
- ▲ Risque lié à l’investissement dans des actions de moyennes capitalisations.
- ▲ Risque de contrepartie.
- ▲ Risque de change.
- ▲ Risque en matière de durabilité.

## UNE INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG COUPLÉE À UNE APPROCHE FINANCIÈRE



### INVESTIR DANS LE POTENTIEL DES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES

Arkéa Focus – Artificial Intelligence investit dans les **entreprises internationales\*\*** qui :

- ▲ participent au développement de l’intelligence artificielle et/ou,
- ▲ bénéficient de l’adoption de cette technologie selon la Société de Gestion sur la base du score “Artificial Intelligence 360”\*\*\*.



### UNE APPROCHE DE GESTION INNOVANTE

Une gestion de conviction renforcée par des outils quantitatifs :

- ▲ Analyse qualitative des entreprises,
- ▲ Outils quantitatifs & traitement de la data,
- ▲ Modélisation de tendances,
- ▲ Optimisation sous contrainte du portefeuille.



### L’ESG AU CŒUR DU PORTEFEUILLE

Intégration ESG au sein du portefeuille\*\*\*\* :

- ▲ Exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés de l’univers d’investissement du fonds\*\*.

\* Liste non exhaustive. Plus de détails dans le prospectus et le DIC disponibles auprès de la Société de Gestion, Arkéa Asset Management ou sur le site Internet arkea-am.com \*\* Portefeuille diversifié composé majoritairement d’actions internationales, de large et moyenne capitalisations, des pays développés. \*\*\* Indicateur propriétaire. Par le scoring AI 360, la société de gestion analyse et quantifie les liens de l’entreprise avec l’intelligence artificielle, pour orienter les investissements du fonds vers les sociétés les plus à mêmes de participer au développement de l’intelligence artificielle ou de bénéficier de l’adoption de cette technologie. \*\*\*\* L’attention de l’investisseur est attirée sur le fait que son investissement dans le Fonds ne génère pas d’impact direct sur l’environnement et la société mais que le Fonds cherche à sélectionner et à investir dans les entreprises qui répondent aux critères définis ci-dessus.

## ZOOM SUR LE FONDS

Le fonds investit en actions internationales cotées avec pour **objectif de surperformer l'indice de référence (dividendes nets réinvestis) : 65% MSCI World Index NR (Eur) + 35% €ster sur un horizon de placement recommandé de cinq ans**. L'équipe de gestion utilise le score "AI 360"\* afin d'apprécier chaque entreprise de l'univers d'investissement au regard de son lien direct ou indirect avec l'intelligence artificielle avec une approche à 360°.

**2 grandes typologies d'entreprises en lien direct ou indirect avec l'IA :**

- ▲ Fournisseurs d'IA & solutions d'IA,
- ▲ Utilisateurs de l'IA.

**L'utilisation de l'IA au service de l'IA :**

- ▲ Utilisation de la NLP\*\* pour évaluer le lien d'une entreprise avec l'IA.

Détection du lien direct ou indirect et analyse de la densité/récurrence des "caractères positifs" décelés.

\* Indicateur propriétaire. Par le scoring AI 360, la société de gestion analyse et quantifie les liens de l'entreprise avec l'intelligence artificielle, pour orienter les investissements du fonds vers les sociétés les plus à mêmes de participer au développement de l'intelligence artificielle ou de bénéficier de l'adoption de cette technologie.

\*\* Traitement automatique du langage naturel (natural language processing).

## ZOOM SUR LE PORTEFEUILLE À DATE



CONSULTEZ  
LE REPORTING  
DU FONDS

**Limites méthodologiques :** (i) Qualité de l'information : l'analyse réalisée par la Société de Gestion est dépendante de la qualité des informations collectées. (ii) Disponibilité de l'information : la Société de Gestion ne prétend pas avoir accès à l'exhaustivité de l'information disponible pour conduire l'analyse avec les modèles de NLP. (iii) Sélection d'émetteurs bénéficiant de l'IA : le filtre peut conduire à l'inclusion d'entreprises dont l'utilisation de l'intelligence artificielle est non centrale à leur activité principale. (iv) Disparité entre les émetteurs en fonction des capitalisations : la capacité des entreprises à communiquer efficacement sur leur utilisation ou leur contribution à l'IA peut être influencée par leur taille et leur capitalisation boursière. Par conséquent, les émetteurs de plus grande capitalisation sont souvent mieux représentés, ce qui peut introduire un biais dans la composition du portefeuille. (v) le « Scoring AI 360 » s'appuie sur une fenêtre d'analyse d'une durée fixée et peut donc occasionnellement ne pas refléter en temps réel les évolutions de l'engagement des émetteurs dans l'IA.

**Limites approche ESG :** L'analyse se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et très hétérogènes. Enfin, bien que la méthodologie d'analyse ait pour objectif d'intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité environnementale et sociale des entreprises sélectionnées, l'anticipation de la survenue de controverses reste un exercice difficile, et peuvent amener à revoir a posteriori l'opinion de la société de gestion sur la qualité ESG d'un actif.

**Ce produit présente un risque de perte en capital et sa liquidité n'est pas garantie.**

Arkéa Focus – Artificial Intelligence est un fonds de la gamme Arkéa Focus Thematic.  
**“Investir activement de manière plus responsable dans le monde de demain”.**

## RAISONS D'INVESTIR

- ▲ Une gestion active\* associant :
  - ▼ les convictions de l'équipe de gestion.
  - ▼ à la puissance des outils quantitatifs pour se positionner :
    - au moment propice,
    - sur les valeurs qui semblent présenter les meilleures perspectives à long terme.
- ▲ Une optimisation sous contraintes :
  - ▼ permettant d'intégrer en amont de la construction du portefeuille tous les objectifs extra-financiers.
- ▲ Choisir un fonds engagé sur les aspects ESG.

\* La gestion du fonds est dynamique et son allocation moyenne, sur le long terme, est 65% Actions Monde + 35% produits monétaires, en ligne avec son indice de référence (65% MSCI World Index NR (Eur) + 35% Ester).

**Note sur l'inflation : la performance du fonds n'est pas indexée à l'inflation. Par conséquent, le rendement du fonds corrigé de l'inflation pourrait être négatif si l'inflation était supérieure au rendement attendu du produit. L'approche en matière d'analyse d'entreprises repose sur une analyse qualitative des pratiques ESG de ces acteurs, à ce titre plusieurs limites peuvent être identifiées, en lien avec la méthodologie employée mais aussi plus largement avec la qualité de l'information disponible sur ces sujets.**

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- ▲ **Classification AMF** : Actions internationales
- ▲ **Date de création du fonds**<sup>(2)</sup> : 22/05/1998
- ▲ **Société de gestion** : Arkéa Asset Management
- ▲ **Dépositaire** : CACEIS BANK
- ▲ **Code ISIN** : Part I : FRO0100QJL3  
Part P : FRO007021563
- ▲ **Classification SFDR**<sup>(1)</sup> : Article 8
- ▲ **Indicateur synthétique de risque**<sup>(3)</sup>

1

Risque le plus faible

2

3

▲

4

5

6

7

Risque le plus élevé
- ▲ **Éligibilité** : Assurance-Vie, Comptes-Titres
- ▲ **Souscriptions/rachats** : J à 12h30
- ▲ **Délai de règlement/livraison** : J +2 ouvrés
- ▲ **Frais de gestion maximum**<sup>(4)</sup> :  
Part I : 1,00%  
Part P : 2,00%
- ▲ **Commissions de souscription**<sup>(4)</sup> :  
Part P : 2,00% maximum (non acquise au fonds)
- ▲ **Commissions de surperformance**<sup>(5)</sup> : 15 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du Fonds supérieure à la performance de l'indice de référence (dividendes nets réinvestis)
- ▲ **Forme juridique** : Fonds Commun de Placement de droit français
- ▲ **Durée de placement recommandée** : 5 ans
- ▲ **Fréquence de valorisation** : Quotidienne

(1) Classification SFDR : Sustainable Finance Disclosure Regulation, traduction : Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité (Règlement UE 2019/2088).

(2) Depuis le 03/06/2024, AIS Mandarine Multi-Assets est devenu Arkéa Focus – Artificial Intelligence. Mutation agréée par l'AMF en date du 12/04/2024. A titre informatif uniquement, veuillez – vous référer aux documents légaux.

(3) Indicateur synthétique de risque ou SRI. Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du produit. La catégorie de risque associée à ce produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

(4) Pour plus de détails sur les frais, se référer au prospectus du fonds.

(5) Une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative de la part, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence. A titre informatif uniquement, veuillez – vous référer aux documents légaux.

# NŌS AUTRES FONDS DE LA GAMME

→  
Le FPS est un fonds ouvert uniquement à la clientèle professionnelle ou assimilée au sens de MIF



## Arkéa Asset Management est une société de gestion d'actifs, filiale du Crédit Mutuel Arkéa.

Le présent document est purement informatif et ne constitue ni une offre de souscription, d'achat ou de toute autre transaction portant sur les instruments financiers qui y sont visés, ni un conseil personnalisé d'investissement.

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.**

**Le fonds présente un risque de perte en capital et le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué.** La société de gestion est une filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa. L'OPC pourra être commercialisé par des sociétés du même Groupe ayant des intérêts financiers communs qui perçoivent notamment des commissions au titre des placements réalisés, ce qui peut être source de conflits d'intérêts. Le groupe Crédit Mutuel Arkéa a mis en place une politique de gestion des conflits d'intérêts, dont les mesures de barrières d'informations, pour réduire au minimum le risque de conflits d'intérêts, pour autant les dispositifs organisationnels et administratifs établis ne suffisent pas à garantir avec une certitude raisonnable que le risque d'atteinte aux intérêts du client sera évité. Préalablement à toute décision d'investissement dans l'instrument financier présenté,

nous vous recommandons de vous informer en prenant connaissance de la version la plus récente du prospectus et du Document d'Informations Clés (disponibles gratuitement auprès d'Arkéa Asset Management et sur le site internet [arkea-am.com](http://arkea-am.com)). Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur ledit site. Conformément à la réglementation, l'investisseur peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du fonds. Les informations sur la prise en compte des critères extra financiers et les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur le site [arkea-am.com](http://arkea-am.com), rubrique "Finance Durable". La décision d'investir tient compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du placement collectif, tels que décrits dans son prospectus.

**Exercice de vos droits :** Si votre demande concerne les conditions de commercialisation du produit, nous vous invitons à vous rapprocher du distributeur concerné. Si votre demande concerne le fonctionnement du produit, nous vous invitons à consulter la page « Informations Réglementaires », rubrique « Réclamation & Médiation » de notre site internet.

**Informations à jour au 30/09/2025, susceptibles d'évoluer dans le temps.**

## VOS CONTACTS

 [arkea-am.com](http://arkea-am.com)

 09 69 32 88 32  
numéro non surtaxé

 Arkéa Asset Management 

Gestion d'actifs du  
Crédit Mutuel Arkéa

 **ARKEA**  
Asset Management

Document à caractère publicitaire, non contractuel

Arkéa Asset Management SA à Directoire et Conseil de Surveillance. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON Siren 438 414 377 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers - n° GP 01-036 - TVA : FR 64 438 414 377.